

COMMUNIQUÉ
31 janvier 2017

**AIDE A DOMICILE : VALORISER
ET METTRE EN ŒUVRE**

P. BOISTARD lance ce mercredi une campagne de communication visant à valoriser les métiers de l'aide à domicile.

L'AD-PA salue cette initiative qui confirme qu'impératifs éthique et économique peuvent se conjuguer en créant des centaines de milliers d'emplois pour les plus jeunes afin de mieux aider les plus âgés.

Le secteur de l'aide à domicile continue néanmoins de connaître une situation de très grande fragilité ; ainsi de nombreux services risquent de disparaître compte tenu que les tarifs fixés par les Pouvoirs Publics restent très nettement inférieurs aux coûts de fonctionnement.

L'AD-PA a redit cette grande fragilité lors des réunions du Comité de refondation de l'aide à domicile et rappelé que seule une réforme financière globale de l'aide à domicile permettra de régler la situation structurellement déficitaire du secteur.

L'enquête de coût menée par le Ministère indique que le coût de revient d'une heure à domicile se situe autour de 24€. Tant que les pouvoirs publics tarifieront l'heure entre 18 et 21€, chaque heure réalisée conduira à un déficit de 3 à 6€.

L'AD-PA attend donc un engagement concret de l'Etat permettant :

- de répondre aux besoins et attentes des personnes âgées
- de pérenniser le fonctionnement des services d'aide
- de valoriser les carrières des professionnels

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées